

## Rapport du Conseil d'Administration

---

CAMARADES,

Depuis l'Assemblée qui a eu lieu en novembre dernier, le Conseil a tenu trente-huit séances, auxquelles tous les membres du Conseil ont participé d'une façon active.

Nous présentons donc à votre approbation le résumé des travaux du Conseil ainsi que le résultat financier de l'exercice écoulé.

Nous vous signalons le décès de notre camarade associé Poittevin, dont la rapidité nous a surpris.

Dans ce semestre, douze de nos collaborateurs ont fait valoir leur droit à la retraite. Ce sont les camarades associés: Perrier (Léon), Halcy, Zilliox, Ridet, Lambert (E.), Chaudière (A.), Vallier, Esline, Quibel, Loyer, Gencel, Bonardi.

Notre camarade Huré nous a quitté en donnant sa démission de l'atelier.

Dans l'obligation d'appliquer le règlement d'atelier et étant donné les suites graves qu'aurait pu avoir cet incident, le Conseil voulant éviter que pareil fait puisse se renouveler, s'est vu dans la nécessité de se séparer de deux de nos camarades associés. Vous aurez donc à vous prononcer sur leur cas.

Deux apprentis étant en règle avec l'article 9 de nos statuts, se sont fait inscrire: Roblin (Pierre) et Ziegler (René).

Au mois de mai, le personnel se décompose de la façon suivante: associés, 230; temporaires, 16; auxiliaires, 206; ingénieurs, 6; gardiens, 3; employés, 32; apprentis atelier, 8; apprentis école, 20; soit au total 521. A ce nombre, il faut ajouter une vingtaine d'auxiliaires employés dans les multiples.

Le nombre de nos camarades bénéficiant de la retraite s'élève à 62, auquel il faut ajouter 10 dames.

Vous aurez à nommer quatre administrateurs, trois de nos camarades étant à fin de mandat: Ribeyre, Moulin-Neuf, Charvot; de plus, notre camarade Lejon ayant été nommé chef d'atelier, vous aurez à pourvoir à son remplacement comme administrateur.

Au point de vue commandes, voici un résumé des travaux terminés et en cours :

*Extensibles et multiples manuels. Installations terminées:* Blois, Lunéville, Saint-Dizier, Aubenas, Aurillac, Toul.

*Extensions de:* Montrouge, Saint-Brieuc, Castres, Le Raincy, Tarbes, La Roche-sur-Yon, Nancy, Saint-Cloud, Saint-Dié, Monaco, Bergerac, Bourges, Bar-le-Duc, Verdun, Aix-les-Bains, Quimper, Aix-en-Provence.

*Fournitures de matériel pour:* Oran, Saint-Omer.

*En cours de montage:* Honfleur, Sélestat.

*Extensions de:* Creil, Agen, Chambéry, Mulhouse.

*En fabrication. Extensions de:* Limoges, Grenoble, Annemasse. *Tables de télégrammes téléphonés de:* Nancy et Périgueux.

*En études:* Morlaix. *Extension et transformation de* Bayeux. *Extension de* Laval.

*Automatique R. 6:* Mézières-Charleville, en fabrication.

*Travaux divers:* Mobiles 1924. Récepteurs 1924. Combinés 1924. Têtes verticales. Tableaux à 100 directions. Tableaux à 50 directions. Tableaux à 25 directions. Capsules 1924.

Tableau de commutation télégraphique (Central Paris).  
Matériel de mesures pour duplexage d'un câble sous-marin.  
Boîtes de mesures pour le service des câbles sous-marins.  
Bandes de 20 jacks.  
Têtes pour la Direction de l'Exploitation téléphonique.  
Bâtis interurbains. Bâtis urbains.  
Tableaux de coupure à B. L. Limiteurs de tension.  
Pour l'Algérie: mobiles 1910.  
Pour la Tunisie: mobiles 1910. Tableaux 1 + 2.  
Pour la Syrie: mobiles 1910.  
Télégraphie militaire: tableaux à batterie centrale de diverses capacités.

D'autre part, ayant étudié un nouveau modèle de tête pour câbles souterrains, et ce modèle ayant été agréé par l'Administration, nous pensons avoir une commande assez importante.

La majeure partie de ces travaux ne représente que le quart des adjudications nous ayant été accordées par suite du nouveau décret du mois d'octobre dernier, sans quoi, étant donnés les prix de la concurrence, notre carnet de commandes aurait été beaucoup plus faible.

Le Service commercial continue à fonctionner de façon satisfaisante et, suivant une décision d'Assemblée générale, la partie commerciale des appareils de mesures est maintenant complètement rattachée à ce service.

En ce qui concerne ce dernier département, le chiffre d'affaires en progression très nette sur l'exercice précédent, accuse un montant pour la clientèle extérieure seulement, de près de 400.000 francs.

Le Service technique, pendant cette période, s'est ingénié à résoudre les nombreux problèmes qui lui ont été soumis.

Toutes ces études, quoique très diverses, sont liées les unes aux autres, elles seront terminées dans un avenir très prochain, et déjà quelques-unes sont en voie de réalisation.

Le Service du privé, pour ce semestre, a vu son chiffre d'affaires s'élever à la somme de 6.410.000 francs, et ceci malgré la période difficile que nous traversons.

Malgré une légère diminution sur le semestre précédent, nous pouvons considérer ce résultat comme satisfaisant.

Le Service des expéditions est sans grand changement, du fait que les transformations prévues et les améliorations demandées par ce service n'ont encore pu être réalisées, mais ceci ne saurait tarder.

Le Service des achats a eu à déployer son activité pour l'approvisionnement de nos nouvelles commandes, les prix obtenus en adjudication nécessitant de serrer de très près les prix d'achat des marchandises.

Le Service de la nomenclature, archives et prix de revient a poursuivi sa tâche, qui s'est accrue dans d'assez fortes proportions, du fait de nos créations nouvelles, ainsi que du R/6, dont les nombreuses modifications exigent des rectifications constantes.

Dans la division comptabilité industrielle, la compression du personnel réalisée en vue de la diminution des frais généraux a retardé des travaux dont la nécessité se fait sentir, ce qui nous obligera certainement à rétablir certains emplois aussitôt que le personnel de l'atelier sera revenu sensiblement à son maximum.

Les Assurances sociales ayant apporté quelques modifications dans l'établissement des cartes individuelles, celles-ci ont amené un surcroît de travail pour le Service de la main-d'œuvre. Ce travail est maintenant au point.

Le Bureau de dessin a vu, en plus du travail courant des multiples, augmenter le nombre des études à réaliser, du fait de la création de nouveaux types d'appareils: postes en matière moulée, postes métalliques pour le chemin de fer de l'Etat, capsules, récepteurs, postes d'inter-

communication, travaux auxquels il faut ajouter diverses modifications apportées à l'automatique A.O.I.P., ainsi que les nombreuses rectifications exécutées sur les dessins du R.6.

Nous avons poursuivi notre effort au point de vue de l'amélioration du matériel et nous nous sommes rendus acquéreurs d'une presse hydraulique, une soudeuse électrique, deux fraiseuses, une plieuse, une surfaceuse, un poste de vernis, une scie à ruban pour la menuiserie.

D'autres machines-outils sont prévues, tant pour la fabrication que pour l'atelier de mécanique, dont le chef d'atelier poursuit l'organisation.

L'automatique R.6 entre en voie de réalisation, le contrôle des pièces types est très avancé, et la fabrication va pouvoir entrer dans une période active. La mise au point étant délicate, il nous faudra fournir un effort pour réaliser le montage de cette installation dans des délais donnant satisfaction à l'Administration.

Nous poursuivons toujours la fabrication de l'automatique A. O. I. P., plusieurs installations sont maintenant réalisées, notamment celle de l'Etat-major des pompiers de Paris; les ennuis du début vont en s'aplanissant et, par suite de modifications envisagées, nous pensons arriver à un résultat satisfaisant.

La crise dont toute l'industrie a eu à souffrir ne nous a pas permis de prendre de nouveaux associés et nous a mis dans l'obligation de débaucher du personnel auxiliaire, toutefois, nous nous sommes efforcés de limiter le plus possible cette nécessité. Du reste, les commandes le permettant, nous nous efforçons de reprendre le personnel nous ayant donné satisfaction.

Votre Conseil a été appelé à étudier une affaire susceptible d'être intéressante pour notre Coopérative, plusieurs administrateurs étant à fin de mandat, le nouveau Conseil sera appelé à prendre une décision à ce sujet.

Ainsi qu'une Assemblée précédente en a décidé, vous aurez à statuer sur une indemnité à accorder à deux de nos camarades, dont les nouvelles fonctions exigent quelques déplacements.

Nos bâtiments sont maintenant terminés, tout au moins dans les parties essentielles. Les équipes sont en place et nous avons pu quitter l'annexe en temps voulu, notre bail étant résilié au 1<sup>er</sup> avril. L'agencement des équipes se poursuit avec activité, mais devant l'importance du travail à exécuter, nous demandons à nos camarades chefs d'équipe de ne pas se montrer trop impatientes pour la réalisation de leur installation.

Les ateliers de décapage, nickelage sont presque terminés et, là encore, nous pensons avoir apporté une grosse amélioration dans les conditions de travail des camarades auxiliaires affectés à ce service.

Il nous reste encore à aménager d'une façon plus rationnelle les bureaux administratifs et techniques, nous nous y employons avec activité et pensons obtenir une amélioration de ce côté.

Voici, camarades, l'exposé aussi fidèle que possible de l'activité de notre Association pendant ce semestre. Vous pourrez constater, d'après les résultats de notre bilan, qu'ainsi que l'an dernier à pareille époque, les chiffres indiquent la situation saine de notre Association. Vous verrez que, pratiquant toujours une politique de prudence, en prévision de pertes pouvant être occasionnées par les commandes exécutées en cette période de crise, où nous nous sommes vus dans l'obligation de prendre des travaux pour lesquels il est difficile d'établir des prévisions, votre Conseil a fait des réserves suffisantes pour parer à cette éventualité.

Ayant conscience d'avoir rempli notre tâche au mieux des intérêts de notre Association, nous voulons espérer que vous nous continuerez votre confiance pour nous permettre de poursuivre nos efforts pour la prospérité de notre Coopérative.

Vous trouverez, à la suite de cet exposé, les rapports des différentes Commissions, ainsi que diverses propositions sur lesquelles vous aurez à statuer.

---